

Une coopérative d'énergie pour acheter ou produire nos propres pellets !

Un projet solidaire, coopératif, écologique, bienveillant et humain.



Introduction

La spéculation, l'inflation, la pénurie de ressource mais aussi le dérèglement climatique nous obligent à repenser nos manières de vivre, de nous organiser.

Nos besoins de chauffage ne peuvent être laissés uniquement aux mains du marché, sans souci réel des enjeux locaux et citoyens.

C'est pourquoi nous pensons que le moyen le plus efficace pour répondre à ces enjeux et ne plus subir reste la solidarité, la coopération et la bienveillance.

Le modèle coopératif permet de construire de grands projets solides et forts grâce aux valeurs de démocratie et de transparence en plaçant l'humain et la proximité au cœur des enjeux.

Des exemples emblématiques nous montrent la voie de la réussite à suivre : Enercoop coopérative de d'énergie créée en 2005 compte aujourd'hui plus de 50 000 membres.

Sérieux et ambitieux, nous sommes déterminés à construire un modèle alternatif citoyen pour l'achat et la production de nos pellets.

La genèse du projet

Au départ de l'aventure, Gérard Poujade, maire du Séquestre commune du Tarn de 2000 habitants et Jean-François Rochedreux maire de Saliès commune du Tarn de 850 Habitants devant l'explosion des tarifs des granulés bois, se posent la question au mois d'août 2022 de savoir comment pourrait-on aider les consommateurs pour retrouver des prix à la fois plus raisonnables et plus stables.

Ils sont d'ailleurs eux-mêmes à titre personnel utilisateurs de poêles ou chaudières.

L'idée émerge très vite de former une association avec pour objectif de trouver des solutions à la flambée des prix et à la pénurie.

Quelques jours plus tard et après quelques contacts sur les deux communes et auprès des proches, une première réunion se tient en septembre 2022 et rassemble une quinzaine de personnes qui décident de se constituer en association : Tarn pellets et granulés (TPG) est né !

Des statuts sont approuvés et un conseil d'administration de cinq membres est élu, Gérard Poujade et Jean-François Rochedreux coprésidents, Jérôme Poitte, secrétaire, Pascale Khamnoutay secrétaire adjointe et Pascal Dieudonné trésorier.

TPG se donne deux objectifs : grouper les achats pour faire face à la pénurie et obtenir des prix plus raisonnables, étudier la possibilité de fabrication et en fonction de la faisabilité, construire une unité de production sur le modèle des coopératives d'énergie.

Une page Facebook pro est créée pour assurer une première information.

Le nombre de contacts, d'inscrits, explose très vite, des demandes de toute la France affluent sans quasiment de communication.

Le conseil d'administration convoque une assemblée générale pour le 2 décembre 2022 et pour décider des orientations à prendre.

L'association, une préfiguration de la coopérative

Le 2 décembre 2022 à Saliès, l'association s'est réunie en assemblée générale pour décider de ses orientations et de son avenir.

D'abord nous avons fait le constat de 50 adhérents à jour de leur cotisation et 220 inscrits dans les fichiers et recevant la newsletter.

Tarn Pellets et Granulés compte des membres sur tout le nord du département du Tarn et des territoires limitrophes.

Les débats ont permis de dresser un état des lieux de la situation : explosion, instabilité des prix et pénurie.

Les utilisateurs de pellets ne peuvent pas lutter contre la spéculation qui s'est développée.

Les moyens d'action actuels sont restreints, nous devons concevoir de nouveaux modèles.

Cependant, il en ressort tout de même que l'association a déjà montré son intérêt par le partage d'information et le soutien entre les adhérents.

Nous devons aller plus loin sur les deux objectifs que s'est donnés Tarn Pellets et Granulés, le groupement d'achat et la création d'une unité de production.

Quelles que soient les orientations retenues et sa transformation en SCIC, les membres se sont mis d'accord sur des valeurs au-delà de la problématique de la ressource :

- L'égalité entre tous indépendamment du besoin et de la quantité de pellets nécessaires sans aucune discrimination liée notamment au handicap, à l'âge, à l'origine sociale ou la culture,
- L'écoresponsabilité par rapport aux achats, aux matières premières en veillant à respecter les principes de développement durable.

Le modèle coopératif répond parfaitement à ces valeurs.

Premier objectif : le groupement d'achat

En janvier 2023, Tarn Pellets et Granulés compte plus de 160 adhérents et 360 inscrits à la newsletter. pour environ 400 tonnes de pellets en sac ou en vrac.

Les premières tentatives d'achat groupé menées depuis le mois de septembre n'ont pas abouti.

Des contacts ont été pris avec les distributeurs ou les producteurs locaux, mais devant la situation de pénurie, aucun n'y a vu d'intérêt.

Même une livraison par un acteur du territoire d'un semi-remorque n'a pas pu se concrétiser faute de ressource disponible.

Il en ressort donc, que nous devons renoncer à ce type d'initiative pour l'hiver 2022-2023 et qu'il vaudrait mieux s'organiser différemment pour la prochaine saison.

D'autre part, pour avoir un levier suffisamment fort pour intéresser producteurs ou distributeurs, nous devons proposer un achat beaucoup plus important que 400 tonnes.

Un niveau d'au moins 1000 tonnes paraît un minimum à atteindre, ce qui suppose un fichier de 700 à 800 membres.

La difficulté reste de pouvoir bénéficier d'éléments fiables et stabiliser notamment par rapport au tarif qui est très fluctuant.

Concrètement, dans l'idéal, il faudrait, lors d'une commande, pouvoir disposer d'un prix ferme, ce qui n'est pas possible aujourd'hui.

L'assemblée générale décide donc de mener une action de communication sur le Tarn et les départements limitrophes (Tarn-et-Garonne, Aveyron, nord de la Haute-Garonne pour l'instant).

Un courrier d'information accompagné d'une affiche explicative sera envoyé à chaque maire du Tarn pour qu'ils puissent diffuser auprès de leurs administrés.

Les moyens de communication classiques seront utilisés comme les campagnes de presse, le bouche-à-oreille, les réseaux sociaux.

Il est proposé de constituer un réseau de relais locaux dans chaque bassin d'habitat même rural pour apporter des réponses rapides et conforter notre crédibilité.

Arrivant à un nombre d'adhérents plus important, le modèle associatif montre ses limites et un schéma coopératif de type SCIC est beaucoup plus pertinent.

Deuxième objectif : la création d'une unité locale de production de pellets

Dès le début des réflexions, il est apparu que le meilleur moyen pour éviter les phénomènes de spéculation, l'envolée des prix, les pénuries serait de pouvoir fabriquer nous-mêmes nos granulés et ainsi contrôler toute la chaîne de valeur.

Produire des pellets de qualité n'est pas une chose simple, cela suppose une maîtrise technologique qui ne s'improvise pas.

Il faut disposer de ressources (sciure, bois de type A, plutôt des résineux...), d'énergie pour arriver à un niveau d'hygrométrie stable et bien sûr d'un outil de production.

Toutes ces étapes requièrent des compétences indispensables à la réussite d'un tel projet.

De premiers contacts ont été pris avec un acteur local, la RAGT énergie, connaissant le domaine, car lui-même fabricant de pellets et concepteur de process industriel de production de pellets de taille variable allant de 3500 tonnes à plusieurs milliers de tonnes.

Cette entreprise a équipé notamment des collectivités pour leur utilisation propre ou pour alimenter de très grosses chaudières comme dans le quartier la Défense.

Pour eux, il y a un sens à fonder une unité locale de fabrication de pellets dans le Tarn.

Pour atteindre un modèle économique viable, un volume de 3000 à 5000 tonnes par an doit être envisagé pour un montant d'investissement compris entre 1,5 et 2 millions d'euros.

RAGT Energie a fourni une proposition de devis pour mener une étude d'opportunité d'une création de cette unité.

Des contacts ont été également pris avec le syndicat des forestiers du Tarn pour échanger avec eux sur la disponibilité de ressources sachant que pour une tonne de pellets, il faut 2 tonnes de sciures, un besoin d'environ 10 000 tonnes serait nécessaire.

Ces 10 000 tonnes ne posent pas de problème par rapport aux capacités sur le Tarn, même si celle-ci est soumise aux lois d'un marché très fluctuant.

Nous avons approché la communauté de commune d'Alban qui est intéressée par l'implantation d'un site de production sur son territoire.

Elle dispose à la fois de foncier attractif et de du dépôt de bois d'Alliance.

Un courrier lui sera adressé pour signifier l'intérêt de TPG à mener les études d'opportunité en vue d'un tel projet.

L'assemblée générale décide de poursuivre ces investigations.

Comme pour le groupement d'achat, le statut associatif est trop limité pour la construction d'une unité locale de fabrication, il est nécessaire de constituer une forme entrepreneuriale.

Compte tenu de nos objectifs et de nos valeurs, le modèle coopératif sous forme de SCIC qui est pertinent.

Par conséquent nous allons commander une étude d'opportunité approfondie auprès de RAGT-Energie qui nous a fourni un devis.

L'Assemblée générale décide de mandater le conseil d'administration pour solliciter des financements auprès des institutions de l'état (l'ADEME), des collectivités comme la région Occitanie, le département du Tarn, les agglomérations notamment du Grand Albigeois.

Les autres perspectives

D'autres pistes sont également apparues lors de l'Assemblée générale, notamment un achat groupé de maintenance des poêles, voire la maîtrise en interne par la coopérative de cette maintenance.

La constitution d'une SCIC montre la pertinence du modèle à la fois par rapport aux valeurs que nous portons, mais aussi aux perspectives qui s'ouvrent avec un tel outil.

État des lieux du marché

Le marché national représente environ 2,5 millions de tonnes de pellets. Environ 0,5 mt est importé et la France en exporte à peu près autant (source : syndicat professionnel : Propellets).

Sur la dernière année, plusieurs phénomènes se sont télescopés.

- 1) La guerre en Ukraine a conduit à l'arrêt de l'importation d'environ 400.000 t en provenance de Russie.
- 2) Les ménages se sont équipés de plus de 250.000 poêles cette année entraînant un surcroît de consommation de 200.000 t environ.
- 3) Les opérateurs français ont augmenté leur capacité de production, mais pas au point de fournir les nouveaux besoins et la pénurie d'importation.
- 4) Les consommateurs ont stocké plutôt et entraîné un manque dès l'été 2022.
- 5) Il semblerait que certains opérateurs professionnels aient également stocké, accentuant la pénurie.

Sur l'Occitanie, la capacité de production (4 à 5 sites) produit environ la moitié du besoin régional (150 kT sur un besoin d'environ 270 kt)

Quels sont les segments de clientèle ?

Le premier segment de marché que nous visons est celui des particuliers. Ceci est la conséquence de notre structuration.

Quelques collectivités et quelques entreprises ont des chaudières aux pellets, mais elles ne représentent qu'une toute petite part de marché.

Si aujourd'hui, elles ne représentent qu'une faible part, les évolutions récentes des prix des énergies fossiles ou du coût de l'électricité va ouvrir de nouvelles opportunités.

Quand nous avons produit le diagnostic des difficultés liées à l'utilisation des pellets sont apparus trois sujets :

- L'envolée des tarifs
- La disponibilité
- Et le stockage pour les foyers ne disposant pas de la possibilité de se faire livrer en une seule fois toute la consommation annuelle chez eux.

Dans cette dernière catégorie, nous avons eu la demande de personnes à mobilité réduite qui ne se livre qu'à raison de quelques sacs par mois. Leur achat se déroule traditionnellement dans des grandes surfaces. Cela était possible quand la ressource était disponible partout, ce qui n'est plus le cas. Dans nos prises d'informations nous relevons la capacité de chaque adhérent pour pouvoir livrer en plus grande quantité et que les adhérents pouvant stocker plus que leurs besoins servent de lieu intermédiaire de stockage pour pallier ce déficit des petites maisons ou des petits consommateurs. Ce point fournit une réponse importante, en particulier pour les PMR.

La concurrence

Il existe en France une soixantaine de sites de productions dont la plupart sont regroupés dans le syndicat professionnel Propellets. Adhérer à ce syndicat sera accessoirement un besoin. Il existe 4 types d'industriels dans le secteur :

- 1) Les très grosses unités avec une capacité de production de plus 100.000 t/an. Il y en a 2 ou 3 en France. Celles-ci fournissent la grande distribution spécialisée.
- 2) La majorité des sites de Propellets sont des sites de 20 à 50 kt/an. Souvent adossés à des scieries. Ils travaillent sur des chalands infra régionales. C'est le cas de la COGRA en Aveyron, de la SEB dans le Tarn et de Pépites dans l'Ariège.
- 3) Les sites de 3 à 5 kt/an. Ils correspondent à des usages industriels ou des usages liés à des matériaux pour le pellets moins abondants que la sciure. Notre projet est de viser l'édification d'une unité à ce format. Ces installations fournissent un PRI (Prix de revient

industriel) proche des sites plus importants. Ces entreprises sont peu ou pas représentées dans l'organisme professionnel.

- 4) Les sites artisanaux qui arrivent entre 1.000 et 1.500 /an. D'un abord financier plus faible, ils présentent l'énorme difficulté de ne pas produire un granulé normalisé

Le marché du pellets est en forte évolution. Celle-ci va encore s'accroître, car le kWh fourni par ce carburant, malgré les hausses importantes de l'année, est très en dessous des modes conventionnels de chauffage.

Les sites de production actuels ne peuvent pas suivre cette courbe ascendante et les importations se font à des tarifs très élevés. Il se crée beaucoup d'initiatives avec des composants de granulés divers et variés pour exploiter d'autres ressources que le seul bois (chanvre, sarment, lin, bambou, fougères, café...). Sur la région Occitanie, le développement d'une filière chanvre pourrait présenter un intérêt de diversification dans le moyen terme.

Les prix.

Cette composante du marketing du produit est la plus spectaculaire. En 2021, le sac se trouvait dans le commerce entre 4,50 et 5 € l'unité. En cette fin 2022, celui-ci est monté entre 8 et 15 € selon les distributeurs.

Il n'existe aucun producteur qui puisse livrer une association comme la nôtre. Tout au plus les fabricants tarnais et aveyronnais fournissent une clientèle locale.

La zone de chalandise visée.

Pour un site d'implantation d'unité de production dans le Tarn, nous visons la clientèle de ce département et de ceux limitrophes.

Sur cette zone, le marché potentiel est de l'ordre de 90.000 foyers pour un montant de 135.000 T/an. Le chiffre du besoin des entreprises ayant des chaudières aux pellets n'est pas pris en compte.

Il est visé 5% de ce marché.

Le financement de l'investissement.

Lors de l'AG du 2 décembre, nous avons évoqué la participation financière des sociétaires de la SCIC. Nous avons retenu pour proposition d'une valeur de l'action de 10 € correspondant à un besoin annuel de 100 kg de pellets. Formulé autrement un ménage ayant un besoin d'une tonne par an participerait au capital social à hauteur de 100 €.

D'où l'idée d'aller chercher des adhérents pour 3.000 tonnes, un tel chiffre nous permettrait de mobiliser 300 k€.

Parmi les autres financements, nous nous tournerons vers l'ADEME, le Conseil Régional Occitanie, la communauté de communes d'Alban-Villefranche d'Albi où un site (près d'une scierie) paraît envisageable.

Les décisions de l'assemblée générale du 2 décembre 2022

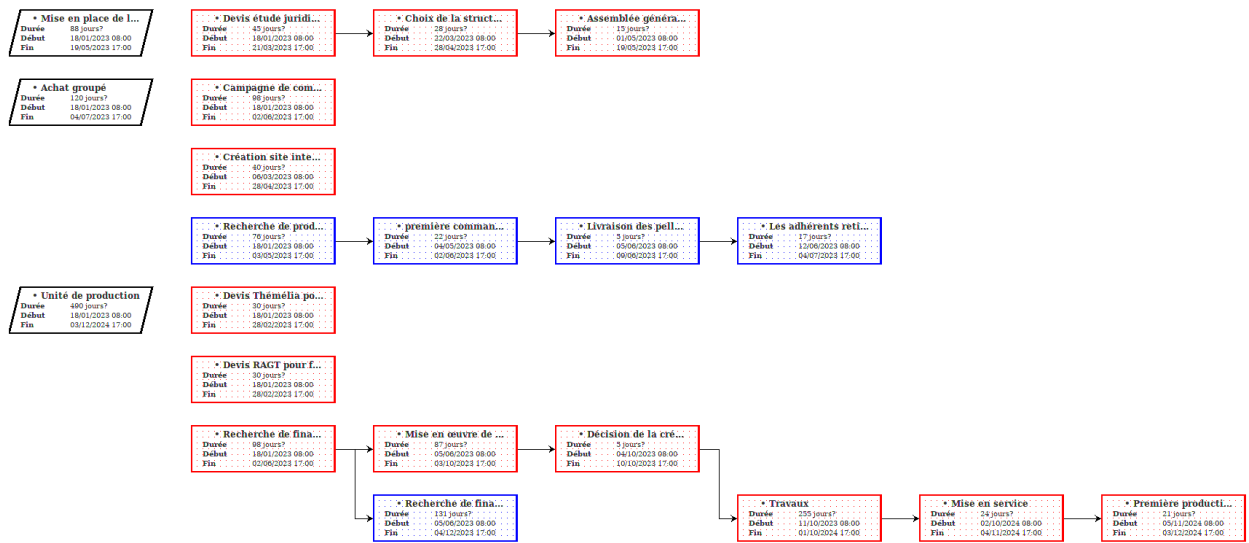
L'assemblée générale a décidé de monter en puissance par le nombre d'adhérents en mettant en œuvre une communication offensive.

L'assemblée générale a décidé de poursuivre les travaux sur les deux axes que sont le groupement d'achat et l'unité de fabrication.

L'assemblée générale a décidé de considérer l'association Tarn pellets et granulées comme une préfiguration à la création d'une coopérative de type SCIC qui répond aux valeurs défendues et aux objectifs.

Plan d'action en cours et calendrier prévisionnel

Nom	Durée	Début	Fin	Trim 1, 2023	Trim 2, 2023	Trim 3, 2023	Trim 4, 2023	Trim 1, 2024	Trim 2, 2024	Trim 3, 2024	Trim 4, 2024				
				Janv. Fév. Mars	Avr. Mai Juin	Juil. Août Sept	Oct. Nov. Déc.	Janv. Fév. Mars	Avr. Mai Juin	Juil. Août Sept	Oct. Nov. Déc.				
Mise en place de la coopérative	88 jours?	18/01/2023 08:00	19/05/2023 17:00	[Gantt chart showing tasks for 'Mise en place de la coopérative' across quarters]											
• Devis étude juridique	45 jours?	18/01/2023 08:00	21/03/2023 17:00												
• Choix de la structure Rédaction des statuts, choix des différents collages, répartitions des dividendes, etc.	28 jours?	22/03/2023 08:00	28/04/2023 17:00												
• Assemblée générale constitutive	15 jours?	01/05/2023 08:00	19/05/2023 17:00												
Achat groupe	120 jours?	18/01/2023 08:00	04/07/2023 17:00	[Gantt chart showing tasks for 'Achat groupe' across quarters]											
• Campagne de communication pour augmenter le nombre d'adhérents pour le premier achat groupe	98 jours?	18/01/2023 08:00	02/06/2023 17:00												
• Création site internet de commande	40 jours?	06/03/2023 08:00	28/04/2023 17:00												
• Recherche de producteurs de pellets	76 jours?	18/01/2023 08:00	03/05/2023 17:00												
• première commande auprès du producteur choisi	22 jours?	04/05/2023 08:00	02/06/2023 17:00												
• Livraison des pellets en répartition mensuelle	5 jours?	05/06/2023 08:00	09/06/2023 17:00												
• Les adhérents retirent leur commande mensuelle	17 jours?	12/06/2023 08:00	04/07/2023 17:00												
Unité de production	490 jours?	18/01/2023 08:00	03/12/2024 17:00	[Gantt chart showing tasks for 'Unité de production' across quarters]											
• Devis Thémélia pour le bâtiment	30 jours?	18/01/2023 08:00	28/02/2023 17:00												
• Devis RACT pour faisabilité et business plan	30 jours?	18/01/2023 08:00	28/02/2023 17:00												
• Recherche de financement pour l'étude	98 jours?	18/01/2023 08:00	02/06/2023 17:00												
• Mise en œuvre de l'étude	87 jours?	05/06/2023 08:00	03/10/2023 17:00												
• Décision de la création	5 jours?	04/10/2023 08:00	10/10/2023 17:00												
• Recherche de financement pour la création	131 jours?	05/06/2023 08:00	04/12/2023 17:00												
• Travaux	255 jours?	11/10/2023 08:00	01/10/2024 17:00												
• Mise en service	24 jours?	02/10/2024 08:00	04/11/2024 17:00												
• Première production	21 jours?	05/11/2024 08:00	03/12/2024 17:00												



Contacts

- Gérard Pujade coprésident – g.pujade@yahoo.fr
- Jean-François Rochedreux coprésident – jfr81990@yahoo.fr
- Jérôme Poitte, secrétaire
- Pascale Khamnoutay secrétaire adjointe – pkricard@hotmail.com
- Pascal Dieudonné trésorier – pascal.dieudonne8@sfr.fr

Contact association : pelletsetgranules@gmail.com